

Le Mag

Toute l'information pour vivre votre territoire

ANGERVILLIERS
BOULLAY-LES-TROUX
BRIIS-SOUS-FORGES
COURSON-MONTELOUP
FONTENAY-LÈS-BRIIS
FORGES-LES-BAINS
GOMETZ-LA-VILLE
JANVRY
LES MOLIÈRES
LIMOURS
PECQUEUSE
SAINT-JEAN DE BEAUREGARD
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE
VAUGRIGNEUSE

**FUTUR PARC
D'ACTIVITÉS DE
LA COOPÉRATIVE**

**LE LIEU D'ACCUEIL
ENFANTS PARENTS**

**REZO POUCE
BIENTÔT ACTIF**

**LE SERVICE
EMPLOI VOUS
ACCOMPAGNE**

AGENDA

À la Une

**LE DÉPLOIEMENT
DE LA FIBRE
TRÈS HAUT DÉBIT**

Communauté de
Communes du
**PAYS de
LIMOURS**



Le déploiement de la *fibre* Très Haut Débit



La Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) se mobilise pour que tous les habitants du territoire du Pays de Limours bénéficient d'un réseau 100 % fibre optique et aient accès au Très Haut Débit (THD) d'ici 2020.

Le Très Haut Débit est un accès à Internet performant, qui permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, etc.) dans un temps court. L'accès à Internet est considéré à "Très Haut Débit" dès que le débit est supérieur à 30 Mégabits par seconde.

Un nouveau pas vers le Très Haut Débit

La CCPL est partie prenante et très engagée dans le projet "Essonne, 100% Très Haut Débit en 2020". Le Président Bernard Vera a cosigné, le 1^{er} février 2018, la délégation de service public pour le déploiement

de la fibre THD partout en Essonne, en présence du secrétaire d'État Julien Denormandie, de la Présidente de la Région Île-de-France Valérie Pécresse et du Président du Département François Durovray.

Quels sont les avantages du THD ?

- **Pour les particuliers**, le Très Haut Débit à travers le FTTH (Fiber To The Home) permet de multiplier les usages simultanés : regarder la télévision en haute définition, naviguer sur Internet sans subir de long temps de chargement, opter pour le télétravail, jouer en réseau, utiliser la domotique et bien plus encore. Exemple : télécharger un dossier de 70 photos (200 Mo) en 30 secondes au lieu de 27 minutes en Adsl.
- **Pour les entreprises**, la fibre optique c'est la possibilité d'accéder à la visio conférence, au partage de fichiers en temps réel, au travail collaboratif, à la sauvegarde et au stockage sécurisé des données à distance ou au développement du e-commerce par exemple.



Alain Artoré
Vice-président à l'aménagement numérique et NTIC

“ En apportant le Très Haut Débit aussi bien en zone rurale que sur les secteurs urbanisés, la fibre optique neutralise l'éloignement et constitue ainsi un facteur majeur d'intégration et d'activité Territoriale. ”

Calendrier de déploiement



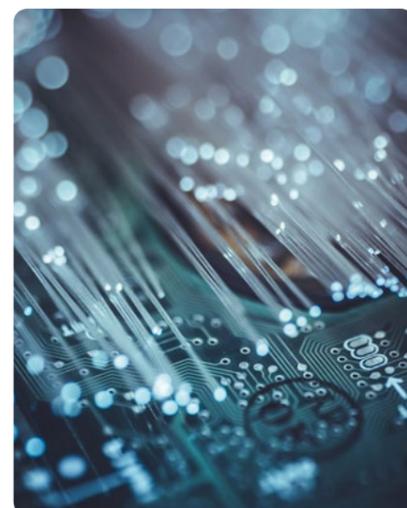
Début des travaux : 05/03/2018
Fin des travaux : 01/10/2018
Commercialisation à partir de : 4^e trimestre 2018

Début des travaux : 08/10/2018
Fin des travaux : 03/06/2019
Commercialisation à partir de : 3^e trimestre 2019

Début des travaux : 13/05/2019
Fin des travaux : 06/01/2020
Commercialisation à partir de : 1^{er} trimestre 2020

Début des travaux : 16/12/2019
Fin des travaux : 10/08/2020
Commercialisation à partir de : 4^e trimestre 2020

➔ [Rendez-vous sur essonnenumérique.com](http://Rendez-vous-sur-essonnenumérique.com) pour suivre en direct le déploiement du Très Haut Débit.



Édito

Les missions de la Communauté de Communes du Pays de Limours ne sont pas toujours bien connues des habitants de nos 14 communes. Pourtant, ses actions concernent votre vie quotidienne que ce soit en terme de transports, de développement des entreprises et des commerces, de l'aménagement numérique, de la collecte et du traitement des déchets, ou encore de l'accueil de la petite enfance.

C'est pourquoi j'ai souhaité dès ma prise de fonction, créer un outil de communication à votre intention afin de vous informer régulièrement de l'avancée des projets et du développement des services publics communautaires.

Dans ce premier numéro, nous traitons du déploiement de la fibre qui va permettre l'accès au Très Haut Débit à tous les habitants et toutes les entreprises du territoire jusque dans le moindre hameau. Notre communauté est très engagée dans ce projet départemental et y consacre deux millions d'euros.

Nous vous informons également de l'avancée du chantier du nouveau parc d'activités de Limours, de l'ouverture d'un nouveau "Lieu d'Accueil Enfants Parents" réalisé en partenariat avec la commune de Forges, mais aussi, de la création d'un réseau d'autostop sécurisé, à l'essai dans six communes du territoire.



Nous aurions pu vous parler aussi de l'inauguration, le 1^{er} février dernier, d'une voie réservée aux bus sur l'autoroute A10 permettant aux usagers de la gare autoroutière de Briis un gain de temps de près de 10 minutes. Nous aurions pu aussi vous informer de la motion adoptée à l'unanimité par notre Conseil communautaire pour défendre le maintien des hôpitaux de proximité comme ceux d'Orsay et de Longjumeau.

Bref, ce journal a pour unique ambition de vous apporter les informations utiles pour vivre pleinement votre territoire.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Bien à vous
Bernard Vera

Bernard Vera
Président de la CCPL

Pour l'inauguration de la voie dédiée à la circulation des bus sur l'autoroute A10, Bernard Vera accueille à la gare autoroutière de Briis-sous-Forges la Ministre des transports Elisabeth Borne et la Présidente de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse en présence du Maire de la commune, Emmanuel Dassa.

Futur parc d'activités de la coopérative

La Communauté de Communes accorde une grande importance au soutien à l'ensemble des entreprises et commerces du territoire. Les parcs d'activités sont indispensables au développement économique, à la création d'emplois de proximité et à l'augmentation des recettes de la collectivité.

5 parcs d'activités sont actuellement en service au sein du territoire : 4 parcs communaux gérés par la CCPL regroupant 83 entreprises : "Montvoisin" à Gometz-la-Ville, "Bajolet" à Forges-les-Bains, Limours-Pecqueuse, "Machery" à Vaugrigneuse, ainsi qu'un parc intercommunal, "Bel Air" à Fontenay-lès-Briis avec 16 entreprises.

La CCPL a pour projet de créer de nouveaux parcs d'activités dont celui de Limours, pour lequel les travaux ont démarré en octobre 2017, sur un terrain de 2,7 hectares proche de la coopérative agricole, au bord de la voie verte qui relie Paris au Mont-Saint-Michel.

L'accès du parc est assuré par la RD24, traversant le territoire communal d'Est en Ouest. Le nouveau parc d'activités intercommunal fera face au parc d'activités artisanales actuel de Limours-Pecqueuse où 32 entreprises exercent déjà, proches du centre-ville et d'un pôle commercial avec commerces, restaurants et services.



Le nouveau parc d'activités intercommunal de Limours nommé "Parc d'activités de la coopérative" sera dédié à l'artisanat.

Les 11 lots prévus sont d'ores et déjà réservés et précommercialisés. Les entreprises sélectionnées sont soit nouvelles sur le territoire, soit déjà présentes, mais avec un besoin d'extension. Elles ont toutes un objectif de recrutement qui se fera en lien avec le service emploi de la CCPL.

Le parc est réalisé dans le respect de l'environnement et dans une approche de développement durable autant dans la gestion alternative des eaux pluviales,

que pour l'éclairage public ou l'utilisation de matériaux recyclés et écologiques. Une voie d'accès principale ainsi que deux voies secondaires comprendront la création de places de stationnement, de cheminements piétonniers, ainsi que d'espaces végétalisés. Une large frange paysagère sera aménagée en bordure du site, le long d'une voie verte existante, permettant une mise en valeur de celle-ci et l'intégration du parc d'activités à son environnement paysager. Les travaux devraient se terminer au cours du 2^e semestre 2018 où débutera la phase de commercialisation.

Ce projet est réalisable grâce aux concours de plusieurs partenaires tels que l'État (contrat de ruralité 2017-2020), le Conseil Départemental de l'Essonne (contrat de territoire 2013-2017).

Service développement économique

01 64 90 77 66
dev.eco@cc-paysdelimours.fr



Yvan Lubraneski
Vice-président au développement économique

“ L'aménagement du parc d'activités de la coopérative répond aux besoins des entreprises afin de développer ensemble un territoire exprimant sa singulière identité, au sud du Plateau de Saclay, où qualité de vie et innovation économique peuvent faire un mix gagnant. ”

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents



Depuis le 6 septembre 2017, un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) intercommunal appelé "À Petits pas" est à disposition des familles du territoire.

Ce nouveau service proposé par la Communauté de Communes en partenariat avec la CAF de l'Essonne, offrent aux parents, grands-parents ou adultes référents accompagnés de leurs enfants de moins de 6 ans, un lieu d'accueil et de partage deux mercredis par mois de 10h à 12h selon un planning établi. Une matinée sur trois est réservée à la motricité au dojo de gymnase de Forges-les-Bains.

Le LAEP est un espace convivial situé dans les locaux du Pôle social créé par la commune de Forges-les-Bains et aménagé pour favoriser le jeu et l'éveil des enfants en bas âge. Il est un lieu d'écoute et d'échanges, gratuit et anonyme, encadré par deux professionnelles de la petite enfance, Solange Charpentier et Martine Muller. Enfants et adultes sont invités à se rencontrer, échanger, partager leurs expériences et leurs préoccupations.

Sans inscription et gratuit, chacun peut venir au rythme qu'il souhaite...

Avantages pour l'enfant

- Jouer en toute sécurité
- Découvrir et expérimenter
- Rencontrer d'autres enfants et adultes
- Partager un moment de plaisir avec ses parents

Bénéfices pour la famille

- Faire une pause
- Passer un moment privilégié avec son enfant
- Échanger, être écouté et trouver du soutien
- Rompre l'isolement
- Rencontrer d'autres parents

Planning 2018 d'ouverture du LAEP

- Mercredi 21 mars
- Mercredi 4 avril au Dojo "Spécial motricité"
- Mercredi 11 avril
- Mercredi 2 mai
- Mercredi 23 mai au Dojo "Spécial motricité"
- Mercredi 6 juin
- Mercredi 20 juin
- Mercredi 4 juillet

Projet d'extension des locaux du LAEP

Depuis son ouverture en septembre 2017, le LAEP intercommunal connaît un fort succès auprès des familles du territoire du Pays de Limours.

L'utilisation des locaux actuels est provisoire en attendant une extension qui permettra d'accueillir l'ensemble des familles souhaitant bénéficier de ce service. La prochaine extension des locaux donnera accès à une deuxième salle de 44 m² ainsi qu'une terrasse en bois de 60 m² pour les activités extérieures (vélo et autres porteurs, jeux de ballons, etc.). Chaque catégorie d'âge aura son espace dédié : tapis d'éveil pour les bébés, tables d'activités et de création manuelle pour les plus grands sans oublier les coins lecture, dînettes, garages, etc.

Service petite enfance

01 64 90 01 58
petite.enfance@cc-paysdelimours.fr
laep@cc-paysdelimours.fr

2 matinées sur 3 :
Pôle social
1 rue du Général Leclerc
(à côté de la maison de santé)
91470 Forges-les-Bains

1 matinée sur 3 "Spécial motricité" :
Dojo du Gymnase
9 rue Alice Milliat
91470 Forges-les-Bains

www.cc-paysdelimours.fr
Rubrique "Famille"



Dany Boyer
Vice-présidente à la petite enfance

“ Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) offre à toutes les familles, un espace sécurité et adapté aux tous petits, dès 3 mois et jusqu'à leur entrée à l'école maternelle. Les accueillantes sont à l'écoute et à disposition pour accompagner enfants et parents. ”

Rezo Pouce bientôt *actif*

La Communauté de Communes va désormais vous proposer une nouvelle manière de vous déplacer en complément de l'offre de transports en commun, grâce à Rézo Pouce, premier réseau d'autostop sécurisé et organisé en France. Reposant sur l'entraide et la convivialité, ce projet s'inscrit dans une démarche écocitoyenne qui met en relation des conducteurs solidaires et des autostoppeurs.



Un pouce tendu sur la forme d'une voiture verte. Le logo de "Rezo Pouce" est pour le moins explicite. Outre une contribution évidente à la limitation de la pollution, ce nouveau service de mobilité vise à encadrer et sécuriser la pratique de l'autostop.

Six communes du territoire vont bientôt expérimenter ce dispositif de transport alternatif :

- Angervilliers
- Briis-sous-Forges
- Fontenay-lès-Briis
- Forges-les-Bains
- Limours
- Vaugrigneuse



En collaboration avec Rézo Pouce et les mairies, la CCPL tissera un réseau d'arrêts cohérent et favorable à l'autostop pour vous permettre d'aller dans toutes les directions sur le territoire.

Une fois que tout sera mis en place au niveau des communes participantes à l'essai de ce projet, il vous suffira de vous inscrire au Rézo Pouce afin de recevoir votre Rezo Kit. Toutes les informations seront disponibles sur le site Internet de la CCPL.

Totalement gratuit, sans engagement, sans réservation

Le Rezo Pouce s'utilise surtout pour des courtes distances. Que vos trajets soient quotidiens ou ponctuels, cette mobilité convient pour des trajets allant de quelques centaines de mètres à plusieurs dizaines de kilomètres. Bref, ce que vous faites quotidiennement.

Des lycéens aux retraités, des jeunes actifs aux cadres supérieurs, Rézo Pouce s'adresse à tout le monde. Que vous soyez conducteur ou passager, il suffira d'avoir 16 ans minimum et de s'inscrire gratuitement sur la plate-forme Internet www.rezopouce.fr ou en mairie. Une carte d'identifiant avec photo et numéro d'inscrit vous sera remise.

Les conducteurs colleront ensuite un autocollant Rezo Pouce sur le pare-brise et pourront prendre des autostoppeurs aux arrêts spécifiquement aménagés par les communes en coordination avec la CCPL et signalés par le logo du réseau. Tous les arrêts seront recensés sur www.rezopouce.fr. Les autostoppeurs se rendront aux arrêts du réseau avec des affiches de leur destination qui seront imprimables sur le site. Le transport est gratuit mais si le trajet est long et récurrent, le passager peut participer à hauteur de 5 centimes du kilomètre.

Si le dispositif est concluant, il sera étendu à d'autres communes du Pays de Limours.

Renseignements

rezopouce@cc-paysdelimours.fr

www.cc-paysdelimours.fr
www.rezopouce.fr



François Frontera
Vice-président aux transports et aux déplacements

“ Rezo Pouce va compléter l'offre de transports en commun existant et apporter une nouvelle solution de mobilité à la fois flexible, conviviale, écologique et économique. Plus il y aura d'inscrits, plus ce sera efficace ! ”

Le service *emploi* vous accompagne

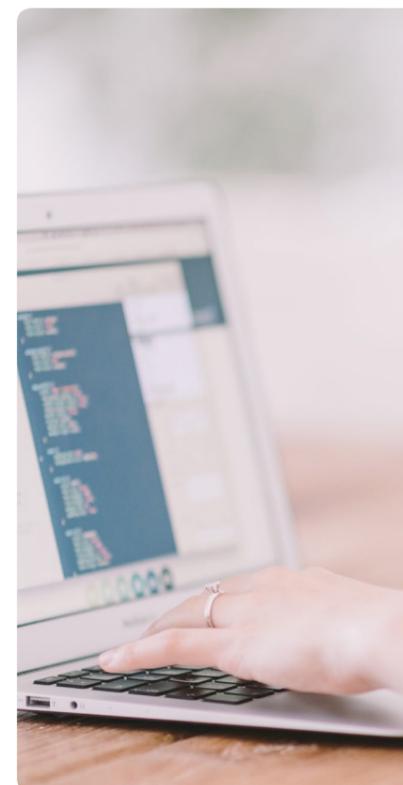
Le service emploi de la Communauté de Communes vous accompagne pour une meilleure insertion professionnelle et sociale.

Un espace emploi et insertion pour les plus de 26 ans

Des entretiens personnalisés sur rendez-vous permettent de faire le point sur votre parcours, de vous mettre en relation avec les entreprises du territoire mais également de vous aider et vous accompagner dans vos projets de formations, bilan de compétences, validation des acquis de l'expérience (VAE). Un accompagnement renforcé sera mené en collaboration avec l'association Atout PLIE Nord Ouest 91 et le Fonds Social Européen.

Un espace cyber emploi en accès libre

Des postes informatiques avec Internet sont à votre disposition pour vos recherches d'emploi et de formations avec la possibilité de créer votre espace personnel Pôle-Emploi permettant la diffusion de votre CV en ligne.



Un espace pour les entreprises

Le service emploi de la CCPL accompagne les entreprises dans leurs recrutements. Les conseillères aident à la rédaction des offres et à leur diffusion sur Internet. Elles présélectionnent les candidats et élargissent les recherches sur le site de Pôle-Emploi et auprès des partenaires de la CCPL.

La Mission Locale pour les jeunes de 16 à 25 ans

La Mission Locale des 3 Vallées vous accueille sur rendez-vous au sein de 2 antennes basées à Limours et à Briis-sous-Forges, afin de faire le point sur le parcours vers l'emploi, la recherche des offres d'emploi ou de formations. Elle organise également des réunions d'information collective et des ateliers de découvertes des métiers. La conseillère de la Mission Locale peut mettre en place des dossiers d'aides financières pour la mobilité et les projets et met en relation les candidats avec les entreprises.

Mission Locale des 3 Vallées
01 69 26 09 30

Briis-sous-Forges au siège de la CCPL
Limours au Studio
1 rue Michel Berger

Le service développement économique

accompagne sur rendez-vous les créateurs d'entreprise et organise des permanences et conférences destinées aux porteurs de projets.

01 64 90 77 66
dev.eco@cc-paysdelimours.fr



Marcel Bayen
Vice-président à l'emploi

“ Avoir un emploi, c'est non seulement le moyen de vivre, mais c'est aussi le moyen d'être accepté et reconnu par les autres. Le service emploi contribue à cette noble mission auprès de nos jeunes mais aussi auprès de tous les exclus de notre système sociétal. ”

Association Essonne Mobilités

Une aide à la mobilité sur le territoire peut être obtenue par l'intermédiaire de l'association Essonne Mobilités. L'association Essonne Mobilités a pour but la recherche et la mise en œuvre de solutions de mobilité individualisées et durables destinées aux personnes les plus défavorisées résidant en Essonne. Elle regroupe à cet effet les différents acteurs concernés et organise avec leur concours les actions et services nécessaires.

Service emploi

01 64 90 80 81
emploi@cc-paysdelimours.fr

Siège CCPL
615 rue Fontaine de Ville
91640 Briis-sous-Forges

Toutes les offres d'emploi sur
www.cc-paysdelimours.fr
Rubrique "Emploi"



Votre *Agenda*

21^e Marche de Printemps

Dimanche 18 mars

8 km et 12 km. Rendez-vous dès 8h30 pour vous inscrire / Départ à 9h.

À l'arrivée, buvette et snacks offerts par la CCPL. La commune de la CCPL qui aura réuni le plus grand nombre de participants par rapport à son nombre total d'habitants recevra le Trophée.

📍 Angervilliers

📞 01 64 90 01 40

service.culturel@cc-paysdelimours.fr



Conférence Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Mercredi 21 Mars à 18h30

Table ronde dans le cadre la convention entre l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) et GRDF : "Méthanisation, quels enjeux et perspectives pour le territoire Essonnien ?". À 18h : signature officielle de la convention ALEC Ouest Essonne / GrDF, puis temps d'échanges avec le public. Nous vous attendons nombreux !

📍 Siège de la CCPL

📞 01 64 90 78 28

environnement@cc-paysdelimours.fr

Forum petite enfance sur les modes d'accueil

Samedi 24 mars de 9h30 à 12h

Parents, futurs parents ou professionnels, découvrez les différents modes d'accueil sur le Pays de Limours.

📍 Siège de la CCPL

📞 01 64 90 01 58

petite-enfance@cc-paysdelimours.fr



Jobs d'été

Pour les 16 - 25 ans

- Ateliers CV et préparation aux entretiens d'embauche : samedi 7 avril et mercredi 11 avril de 14h à 17h (inscription obligatoire avant le 4 avril)
- Forums Jobs d'Été : mercredi 16 mai de 14h à 17h

📍 Siège de la CCPL

📞 01 64 90 80 81

emploi@cc-paysdelimours.fr



Journées Européennes des Métiers d'Art

Du vendredi 6 au dimanche 8 avril de 10h à 19h

Exposition des métiers d'art en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Des rendez-vous d'exception et un week-end festif ouvert à tous. Espace restauration sur place.

📍 Petite ferme de Janvry

📞 01 64 90 77 66

dev.eco@cc-paysdelimours.fr

Les RV mensuels du Dév'Éco

Avec la prochaine Lettre du Dév'Éco à découvrir sur le site Internet.

➔ www.cc-paysdelimours.fr

Plus d'informations

➔ www.cc-paysdelimours.fr



LeMag

NUMÉRO 1 / MARS 2018

Directeur de publication : Bernard Vera

Rédaction : Amélie Delrue et les services de la CCPL

Conception graphique : ikuki

Impression : Print Price

sur papier Oxygène Silk certifié PEFC 100 %

Distribution : Boîtes aux Lettres IDF

(12 000 exemplaires)

Communauté de Communes du Pays de Limours

615 rue Fontaine de ville

91640 Briis-sous-Forges

01 64 90 79 00

accueil@cc-paysdelimours.fr

www.cc-paysdelimours.fr



Conférences histoire de l'art : un artiste, une œuvre

• Jeudi 12 avril à 20h30

Jackson Pollock, Black and white

• Jeudi 24 mai à 20h30

César, Expansion n°14

• Jeudi 14 juin à 20h30

Jeff Koons, Balloon dog

Avec le soutien du Conseil Départemental de l'Essonne et animées par Virginie Gimaray, Historienne de l'Art.

📍 Siège de la CCPL

📞 Tarifs : 3 € / Abonnement : 15 €

01 64 90 01 40

service.culturel@cc-paysdelimours.fr